

secteurs précis. De l'avis du président, de nouveaux colloques et entretiens étaient nécessaires avant la constitution de toute organisation officielle.

Le colloque de l'Université nationale de l'Australie a confirmé que le concept d'une Communauté du Pacifique, sous quelque forme que ce soit, ne peut se concrétiser dans un avenir immédiat et qu'il reste un travail considérable à faire au niveau de la consolidation. C'est à ce stade, notamment, qu'entrent en jeu les aspects culturels éducatifs de la politique étrangère avant que puissent être étendues les activités économiques de base. L'expansion du tourisme ainsi que des moyens de transport et de communication constituent également un préalable.

S'il reste beaucoup à faire sur le plan politique, tout particulièrement en ce qui a trait à certains pays membres de l'ANASE, le concept a reçu de fermes appuis dans certains milieux depuis que le Premier ministre Ohira a relancé le projet il y a près de deux ans. Personne n'a encore d'idée précise quant à la forme que prendra la Communauté, mais elle sera vraisemblablement une entreprise unique sur le plan humain, peut-être davantage un mariage informel et multiforme d'associations et de liens qu'une organisation intergouvernementale rigide où différents groupes de pays participeront à des activités différentes.